

**Landry estime avoir l'appui
du milieu des affaires** p. 4

la tribune

Finance p. 4, 5, 6
Informations générales
p. 7, 8



Le premier ministre Mulroney a déclaré, hier en conférence de presse, qu'il n'était pas question d'accepter le retour d'armements nucléaires en territoire canadien.

Face aux Etats-Unis

Le Canada conservera son indépendance en assurant sa sécurité

— le premier ministre Mulroney

par Denis Lessard

■ OTTAWA (PC) — C'est en assurant sa sécurité que le Canada conservera son indépendance des Etats-Unis, a soutenu hier le premier ministre Brian Mulroney, qui s'est engagé ce qu'on ne déploie pas d'armement nucléaire en territoire canadien.

En conférence de presse, hier, M. Mulroney y est allé d'un vibrant plaidoyer en faveur des droits démocratiques pour justifier la décision de son gouvernement d'appuyer le programme de recherche entrepris par les Américains pour la mise en place d'un bouclier spatial.

«En ce qui concerne les droits humains et en ce qui concerne la liberté, nous ne sommes pas neutres.

Il n'y a aucune neutralité là-dessus», a lancé M. Mulroney, ajoutant que la défense des droits démocratiques exigeait la mise en

place d'une «protection collective» entre alliés.

Pour M. Mulroney, il n'est pas question d'accepter le retour d'armements nucléaires en territoire canadien. «Les conservateurs s'opposaient farouchement au déploiement d'ogives en 1962. Par la suite, ce sont les libéraux qui ont accepté pour la première fois dans l'histoire canadienne la mise en place de missiles au Canada.

«Lorsque la question a été soulevée, le Parti conservateur était là pour dire non quant aux armes nucléaires au Canada et le Parti libéral s'est mis à genoux. C'est la différence entre les traditions et les principes du Parti libéral et le Parti conservateur et nous allons être dignes de cette tradition», a lancé M. Mulroney.

A ceux qui accusent Ottawa de brader l'autonomie canadienne en appuyant le projet de «guerre des étoiles» américaine, M. Mulroney rétorque que lorsqu'on s'oppose à la mise en place d'un système de surveillance qui nous protège d'intrusion de l'autre côté, «quand vous faites cela, vous diminuez votre souveraineté et vous mettez dans une position de dépendance dans les mains de vos alliés», a dit M. Mulroney.

Assumer ses responsabilités

Selon lui, l'administration libérale, en laissant se désagréger notre système de défense, «nous a fait devenir le prolongement des

Américains». «C'est pour s'assurer que le Canada est entendu avec un modeste degré de respect et de compréhension que nous avons décidé d'assumer nos propres responsabilités. Le Canada va prendre en charge sa juste part du fardeau», a soutenu le premier ministre.

Le Canada ne fut pas seul à appuyer le projet de recherche sur la guerre des étoiles américain, le premier ministre britannique Margaret Thatcher a fait de même, a rappelé M. Mulroney. «Il va de soit qu'un projet semblable mérite l'approbation d'un allié», a-t-il ajouté, reprenant les propos récents du secrétaire général de l'Otan, Lord Carrington, qui soutenait que la seule prudence réclamait qu'on poursuive les recherches.

Au passage, M. Mulroney a asséné une gifle à son ministre de la Défense, M. Bob Coates, qui, le mois dernier, s'était moqué d'une poignée de pacifistes arrêtés à Halifax.

«M. Coates m'a immédiatement indiqué qu'il regrettait sa déclaration. Il ne voulait pas dénigrer personne mais je suis d'accord avec vous que cette déclaration n'était pas des plus heureuses», a-t-il dit, affirmant qu'il avait le plus grand respect pour les pacifistes.

Comme l'avaient fait hier aux Communes ses ministres de la Défense et des Affaires extérieures, M. Mulroney a dit que les seules négociations actuellement en cours avec Washington dans ce domaine portaient sur un système de surveillance et non de défense.

A la sortie de la Chambre, le critique libéral dans ce domaine, Jean Chrétien, a à nouveau mis en doute la parole du premier ministre, affirmant qu'il serait bien difficile pour Ottawa de dire non aux Américains après avoir collaboré avec eux sur le projet actuel.



Jean Chrétien

La Loi sur les mesures de guerre sera adoucie

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral veut adoucir la Loi sur les mesures de guerre et devrait prochainement en avoir complété la revue, a indiqué hier le premier ministre Brian Mulroney.

«Quiconque était à Montréal cet automne (octobre 1970) à voir ce qui est arrivé voudra faire quelque chose à ce sujet», a soutenu M. Mulroney en conférence de presse. «Nous espérons proposer quelque chose qui

sera plus approprié que ce que nous avons vu dans le passé», d'ajouter M. Mulroney.

De son côté M. Jean Chrétien, qui fut un moment ministre de la Justice, a admis hier qu'une nouvelle loi, moins draconienne, serait la bienvenue.

«Cela a toujours été un problème, quand les difficultés sont survenues en 1970, nous n'avions que la Loi des mesures de guerre dans nos tiroirs», a-t-il soutenu. Selon lui, il est «ridicule»

d'avoir à sortir une loi aussi percutante pour permettre à l'armée d'intervenir en cas de séisme. «Il serait utile d'avoir une loi qui nous permettrait d'utiliser le pouvoir fédéral sans la Loi des mesures de guerre», estime M. Chrétien.

«C'est comme quand vous avez un frigidaire à déplacer et vous ne disposez que d'une bicyclette ou d'un camion à remorque. On a besoin d'un véhicule entre les deux», a-t-il dit.

Pluies acides

Le Canada doit cesser de blâmer uniquement les USA

— Mulroney

■ OTTAWA (PC) — Dans le domaine des pluies acides, le Canada doit cesser de blâmer uniquement les Américains pour un problème dont il est tout autant responsable, a soutenu hier le premier ministre Brian Mulroney.

Hier, en conférence de presse, M. Mulroney a indiqué que le dossier des pluies acides ferait partie de l'ordre du jour des discussions qu'il aura les 17 et 18 mars prochain avec le président américain Ronald Reagan à Québec.

Comme ce problème doit être réglé en collaboration avec les Américains, «nous devons cesser de les blâmer exclusivement pour un problème auquel nous contribuons de façon significative et au sujet duquel nous avons très peu fait», a dit M. Mulroney.

Selon lui, ce dossier important, «paralysé depuis plusieurs années», pourrait enregistrer des progrès lors de cette réunion au sommet.

«Je signale que nos prédécesseurs étaient très bons pour crier après les Américains à ce sujet. Mais s'il y a de la responsabilité là-bas, il y en a ici aussi», a soutenu M. Mulroney.

Le Canada «n'a jamais eu les mains propres» lorsqu'il s'asseyait à la table de négociation avec Washington à ce sujet, estime le premier ministre. «En fait nous sommes en arrière des Américains sur le contrôle des émanations (sulfures)». «Vous devez rectifier vos actions avant d'attendre une concession majeure de quelqu'un dont le dossier est meilleurs que le vôtre», estime-t-il.

Négociations constitutionnelles

Québec n'a pas encore fait connaître ses intentions

■ OTTAWA (PC) — Le Québec n'a pas encore fait connaître ses intentions au gouvernement canadien sur les sujets qu'il entend aborder lors des prochaines négociations constitutionnelles et le premier ministre Brian Mulroney ne croit pas que le temps est venu de faire des commentaires sur ce sujet.

Interrogé, hier aux Communes, par le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-est, M. Warren Allmand, qui lui demandait s'il était vrai que le gouvernement du Québec avait l'intention de discuter de la «clause Canada» lors de la reprise des pourparlers, le premier ministre a répondu que tout cela n'était que «spéculation de médias».

«Je présume, a-t-il dit, que mon interlocuteur est de bonne foi, et en attendant ses revendications, ses opinions, je pense qu'il y a lieu pour moi de me taire sur de la spéculation dans les médias».

Le député libéral faisait alors allusion à une déclaration du ministre québécois de la Justice et des Affaires intergouvernementales, M. Pierre-Marc Johnson, qui a indiqué, au cours d'une entrevue, que les prochaines négociations constitutionnelles entre le gouvernement fédéral et le Québec devraient revenir sur cette question.

M. Allmand a ensuite tenté de

forcer le premier ministre à s'engager à défendre la «clause Canada», à faire respecter par les autres provinces les droits à l'éducation dans la langue de la minorité et à demander au gouvernement du Québec de permettre l'affichage bilingue.

«Je ne sais pas, a répliqué M. Mulroney, si mon ami (Allmand) est sérieux lorsqu'il me demande de m'impliquer dans le processus touchant les droits d'un gouvernement provincial de faire appel aux tribunaux.

«J'ajoute, cependant, a-t-il indiqué, qu'en tant que chef du Parti conservateur, j'ai fait campagne à travers le pays, particulièrement au Québec, comme quelqu'un qui défend l'unité d'un pays où les droits de toutes les minorités doivent être traités équitablement. Ce gouvernement ne devra rien faire à puisse diminuer les droits de tous les Canadiens ou ceux de s'exprimer en tout temps.»

La bi-énergie

C'est le temps
ou jamais de profiter
des 2 subventions

Hydro-Québec prolonge jusqu'au 31 mars 1985 son programme de subventions pour l'installation de la bi-énergie dans les habitations individuelles et collectives. Ainsi, le consommateur pourra profiter de 2 subventions jusqu'à la fin du Programme canadien de remplacement du pétrole, prévue pour cette même date. Hâtez-vous : vous avez jusqu'au 31 mars 1985 pour convertir votre système actuel.

Pour en savoir davantage, consultez vite un entrepreneur qualifié ou communiquez avec le service de la Clientèle d'Hydro-Québec.

de l'énergie
et du cœur

L'électrification



Une réforme nécessaire

Au terme de la première étape des audiences de la Commission parlementaire sur le régime de négociations dans le secteur public, la nécessité d'une réforme en profondeur s'avère encore plus évidente.

Devant les multiples points de vue exposés cette semaine, au président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, ce dernier a toutes les raisons valables pour continuer de l'avant. En effet, si une chose ressort clairement de cette première approche, c'est le fait que le régime actuel doit être remplacé et ce, avant le 5 avril, date à laquelle est prévu le début des prochaines négociations. Dans les circonstances, ce délai apparaît bien court pour examiner avec sérénité cette problématique complexe que constituent les relations entre l'Etat et ses employés.

Par ailleurs, le projet du ministre Clair reste très contesté. En fait, jusqu'à maintenant, le seul point d'entente substantiel qui se dégage d'entre bon nombre d'interventions, touche la décentralisation des négociations. C'est un acquis dont il faut se réjouir, car rien n'est plus générateur de conflits que l'affrontement institutionnalisé de ces deux monstres modernes que sont devenus l'Etat et les syndicats.

La question du droit de grève dans le secteur public demeure, quant à elle, le nerf le plus sensible du débat. Et c'est aussi justement la question sur laquelle le gouvernement doit trancher, une fois pour toutes. A ce chapitre, la position défendue par M. Clair n'est pas des plus convaincantes. En excluant le droit de grève uniquement des différends relatifs aux conditions salariales et locales, la future loi nous mettrait-elle à l'abri de grèves inacceptables dans le milieu hospitalier? Une grève qui prive de soins les malades nécessiteux n'est pas plus acceptable, même si elle met en cause les clauses normatives plutôt que le salaire.

Notre société tolère des contradictions profondes lorsqu'elle permet au droit de grève d'avoir préséance sur le droit à la santé. Sur ce plan, le gouvernement se doit d'ajuster sa politique avec la fermeté requise. Cependant, malgré le ressentiment que nous avons tous éprouvé un jour ou l'autre, en face de certains abus syndicaux, il faut veiller à ce que toute réforme garantisse aux travailleurs un traitement équitable et juste. Sinon, nous n'aurions rien réglé.

Roch Bilodeau

Un honneur bien mérité

C'est un honneur bien mérité qui a été fait aux athlètes et intervenants du milieu sportif lors du gala du Mérite sportif de l'Estrie. En soulignant le travail et l'effort de tous ceux qui contribuent à l'excellence du sport amateur dans notre région, cet événement devient certainement un stimulant et un encouragement des plus appréciés.

Le sport amateur, même si son statut est quelquefois controversé, demeure l'élément moteur et essentiel du sport en général. Il constitue la base fondamentale où nous pouvons tous nous retrouver. Remarquons par ailleurs, que dans un domaine où les performances se mesurent de plus en plus en termes de millions, il fait bon de voir reconnaître publiquement l'implication de personnes qui oeuvrent avec des moyens bien différents.

Parmi ceux qui ont été honorés, il me sera permis d'attirer l'attention sur les athlètes handicapés qui, au cours des dernières années, se sont illustrés de façon spectaculaire sur la scène sportive. Bien sûr, là comme ailleurs, la société a évolué et s'est ouverte progressivement à nos concitoyens handicapés. Mais que cela ne nous fasse pas sous-estimer l'effort supplémentaire qu'ils ont sûrement dû s'imposer pour vaincre les différents obstacles qui se dressent encore devant eux. Dans le sport amateur comme dans les autres secteurs, il faut savoir lever son chapeau devant ceux et celles qui vont au-delà d'eux-mêmes.

R.B.

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

C'est un bandit anonyme et professionnel que nous célébrons cette semaine en espérant que la vindicte populaire ne s'acharnera pas autant sur le jury que sur notre héros qui, nous le reconnaissons, est méprisé partout au Canada, hiver comme été, de Vancouver à Halifax en passant par Toronto, Mont Laurier et Paspébiac.

Notre personnalité a même des cousins aux Etats-Unis, en Amérique du Sud et en Europe. Sa première caractéristique est son chandail: c'est évidemment un chandail rayé, celui des prisonniers, celui des repris de justice. Sa deuxième qualité ou son deuxième défaut, selon le point de vue, est qu'il est un gagnant et un perdant en même temps. Partout où il passe, il perd et gagne, s'attire les foudres des uns et les félicitations des autres.

Il est loin d'être un athlète, il n'est pas assez honnête pour en être un, mais il passe sa vie dans les stades et les arènes. Vous le reconnaîtrez plus si nous vous disons que John McEnroe le tuera avec joie, que Michel Bergeron rêve à lui sans cesse, que le spectateur moyen quand il lui témoigne de la sympathie, le traite de vendu, d'aveugle et de paralytique.

Vous avez reconnu l'arbitre, celui-là même qui est responsable des défaites des Canadiens, des Nordiques, en un mot de nos favoris. Nous l'honorons parce que c'est évident que c'est lui qui donne le spectacle, lui que des milliers de personnes paient pour voir évoluer, lui qui fait fonctionner le sport amateur et professionnel. Nous l'honorons avant qu'il ne devienne une espèce en voie de disparition. Monsieur l'arbitre, nous ne te sifflons pas, nous te chantons.

Gaspard Blanchard

L'OPINION DES AUTRES

Que le PQ finisse ce qu'il a commencé

Les séparatistes n'ont pas complété la notice nécrologique du Parti québécois lors du dernier congrès de cette formation.

Pourquoi n'ont-ils pas terminé ce qu'ils avaient entrepris lorsque sept ministres et deux députés d'arrière-ban ont résigné leurs fonctions au sein du gouvernement?

L'image du parti, qui avait alors été profondément ternie, ne pourra jamais être rétablie. L'électorat se souviendra toujours du spectacle de centaines de délégués quittant le plancher du congrès. Ce fut une renonciation mélodramatique qui a favorisé le pragmatisme de René Lévesque qui préfère l'abandon de l'option séparatiste lors de la prochaine campagne électorale prévue pour la présente année.

Face à l'opinion publique, cet abandon fut futile et suicidaire et il confirme que la question de l'indé-

pendance n'a plus la faveur des électeurs du Québec.

Les extrémistes ont déjà infligé un tort si grave au PQ qu'il ne pourrait probablement pas remporter une élection même si le leadership de M. Lévesque avait été remis en question.

La majorité des notices nécrologiques sont publiées avec regret. Il faut faire exception pour celle que les séparatistes sont à rédiger. Elle est un velours à la population du Canada — et heureusement à la majorité des Québécois — qui étaient inquiète de la situation. Le séparatisme fut une force négative et destructrice durant les quelques années qui ont été témoins de son ascension.

Le ciel sera de nouveau ensoleillé lorsque le Parti libéral du Québec reprendra le pouvoir, comme il est à prévoir.

The Calgary Herald

L'OPINION DES LECTEURS

Des élections libres au Nicaragua?

Nous faire croire à des élections libres au Nicaragua est bien le pari qu'on voudrait prendre sur nous. Nous ne marchons pas. Avec-vous déjà vu des élections libres en pays communiste, comme en Russie où lors d'élection, on nous dit qu'il y a un parti unique et que les électeurs votent à 99% et plus. Si cela se pouvait, ils voteraient à 120%.

Des élections libres au Nicaragua, est-ce possible? Jusqu'à la dernière minute, un seul parti était en lice, celui de l'Etat socialiste sandiniste. Puis, est apparu sur la scène quelques autres partis qui n'ont pas dû avoir le temps de faire une longue campagne électorale.

Des élections libres? Pas possible. Nous savons que les opposants au régime ont refusé de participer à l'élection parce que cette élection était une farce. Autre raison. J'ai constaté que c'était la presse communiste qui battait très fort le tambour à ce sujet. Il y a anguille sous roche.

Pouvons-nous parler de majorité significative? Même pas. Le résultat mentionnait, si j'ai bonne mémoire, 68%. Comment un peuple traumatisé par le régime pourrait-il voter librement. Les seuls événements de la visite du Pape, l'accueil révoltant et scandaleux qu'il a reçu nous en disent bien long sur le

pouvoir tracassier du régime. On pourrait ajouter plusieurs autres événements malheureux dans le même sens.

Seulement la nouvelle qui nous parvient que le peuple tout entier du Nicaragua verra le nom de chacun de ses habitants inscrits sur fiche, en dit bien long. Aimerez-vous qu'à votre nom, on vous catalogue ainsi: citoyen douteux, hostile au régime ou dangereux? Si le fichier national n'est pas encore fait entièrement, il le sera. L'Etat communiste a tellement d'amour pour ses habitants qu'il veut connaître le nom de chacun.

Les pays communistes sont des pays policiers, autoritaires. Ils continuent à s'appeler des "démocraties populaires" et procèdent à des élections libres à parti unique ou à peu près. Ecran de fumée. L'autre raison est qu'il y a plusieurs anciens religieux dans le gouvernement du Nicaragua. Plusieurs ont peut-être fait des cours de bibliotéologie autrefois. Ils auraient ainsi gardé la manie des fiches. Suite à ces élections, on peut penser que le régime communiste tourne déjà assez bien au Nicaragua et que les futures élections là-bas promettent d'être encore beaucoup plus libres.

Réal Gagné

L'origine de la vie

"Papa Marc, où sont la Grande-Ourse et la Petite-Ourse..."

Ce soir, alors que vers 9 hres j'ai décidé d'entrer du bois dans la cave, je me trouvais avec Rosalie (3 ans) et Gabriel (6½ ans), dehors, à regarder le ciel pur, tout étoilé. Gabriel me demanda alors où étaient la Grande-Ourse et la Petite-Ourse; la Grande était là, au-dessus de nos yeux, et je n'eus pas grand-peine à la lui montrer.

Alors que je lui faisais observer la clarté particulière d'une autre étoile sur laquelle, je lui dis, il devait y avoir beaucoup de feu et d'explosions, il me demanda encore si les étoiles étaient des Terres, si elles étaient d'autres planètes; je lui répondis que "les étoiles étaient des soleils, parfois plus grosses que le Soleil qui éclaire et réchauffe la Terre, mais qu'elles étaient tellement loin de nous qu'elles nous paraissent toutes petites; elles sont tellement loin qu'un homme et une femme partiraient en fusée pour s'y rendre mais que ce seraient leurs enfants, ou même les enfants de leurs enfants qui verraient l'étoile de près..."

Je lui dis aussi que "la Terre était autrefois une étoile, qui s'était éteinte à cause de l'eau qui avait prise la place du feu, et que des hommes pensent que la Vie a commencé dans l'eau, à la manière des oeufs de grenouilles ou de crapauds, et qu'un bon jour, un poisson-humain est sorti de l'eau, tout juste assez intelligent pour se nourrir et se protéger, de son mieux, du froid, de la neige ou de la pluie..."

Il m'annonça alors que je lui étais sorti du ventre de sa mère, et je lui répondis que c'est maintenant comme ça que les humains naissent, mais que ça n'a peut-être pas toujours été comme ça...

Rosalie est entrée, et Gabriel regarda encore le ciel à deux ou trois reprises, entre deux petits "voyages" de bûches, et je vis qu'il avait trouvé mon histoire amusante; il entra à son tour, et la raconta à France, après quoi il s'endormit, avant que je ne lui annonce que j'avais repéré la Petite-Ourse...

Ce sera pour demain...

Marc Lavallée,

Ste-Cécile de Whitton

Mes désirs

Je voudrais avoir le ciel rose
Dans ma chambre.

Le soir quand le soleil se coucherait
J'attraperais les étoiles bleues.

Le matin pour me réveiller
Je percerais les nuages
Et l'eau tomberait.

Quand je rentrerais de dehors
pour me réchauffer
Je prendrais un rayon de soleil.

Le soir pour me coucher
Je prendrais un morceau de nuages
Pour faire mon oreiller.

Pour ma couverture, je me servais
D'un coin de ciel rose.

Quand j'aurais faim, je cueillerais une étoile
Ca me ferait un petit bonbon.

Mélanie Paiement-Hardy
9 ans



Qu'est-ce qui est obscène?

La censure, avant de s'exercer, doit toujours se poser la fameuse question: "qu'est-ce qui est obscène?" Voilà une question plus facile à poser qu'à résoudre. De quels critères vont se servir les censeurs pour agir? De ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion publique. Qu'est-ce qu'une majorité de gens considère à un moment donné comme obscène, voilà le critère. Critère des lors forcément fluctuant, en fonction de cette majorité et en fonction de l'époque. On peut, à partir de là, poser une question plus profonde: "l'obscénité se situe-t-elle dans l'objet vu ou dans l'oeil qui regarde?" Écoutons la réponse que donne Miller: "Rien ne serait considéré comme obscène, j'en ai l'intuition, si les hommes allaient au bout de leurs plus intimes desirs. C'est d'être confronté avec la manifestation, orale ou effective, de ce qu'il a refusé de vivre, de ce qu'il a étranglé ou étouffé, refoulé, comme nous disons aujourd'hui, dans son inconscient. Les qualités sordides imputées à l'ennemi sont toujours celles que nous reconnaissons comme nôtres et c'est pourquoi nous nous dressons pour les massacrer, puisque ce n'est que par la projection que nous nous rendons compte de leur énormité et de leur horreur. L'homme essaie comme dans un rêve de tuer l'ennemi qui est en lui". Ainsi, l'obscénité résiderait plutôt dans l'oeil qui regarde, et qui ne veut pas voir ce qui est en lui, qui lui fait peur, parce qu'il se sent trop faible pour contrôler ses pulsions. Donc, interdissions aux autres comme on se le interdit à soi-même. Mais peut-on réellement interdire de telles pulsions? On peut les refouler, on ne peut pas réellement les détruire. Tout ce qu'on fait, c'est de les considérer comme quelque chose de "sale". Et c'est précisément en cela, aux yeux de Lawrence, que réside la véritable obscénité, considérer la sexualité comme un sale petit secret, qu'on se doit de cacher pour ne laisser voir que l'envers, la belle respectabilité de gens corrects, guidés par de principes moraux élevés. Mais que se passe-t-il en vérité? Les pulsions condamnées n'en continuent pas moins d'exister, d'insister. Sauf qu'elles ont perdu l'innocence qui seule, peut être gage de la santé. Elles doivent devenir perverses et prendre des moyens détournés pour se satisfaire. Elles se satisferont à l'intérieur de ce qui est permis, de ce qui n'est pas censuré, ni à l'extérieur dans la société, ni à l'intérieur dans la conscience. C'est-à-dire à l'aide des films et livres sentimentaux, des petits journaux à sensations, qui savent à la fois suggérer suffisamment pour exciter les pulsions, tout

en se drapant dans le manteau de la respectabilité moralisatrice pour ne choquer personne. On peut alors en toute bonne conscience, comme dit Lawrence, "chatouiller le sale petit secret et rouler les yeux au ciel". Et de nouveau la question se pose: "toute cette sexualité dissimulée, et permise en tant que dissimulée, n'est-elle pas ce qui est vraiment obscène, et non pas la sexualité qui est exposée tout naturellement et simplement au grand jour, et qui fait pourtant l'objet de la censure sociale?"

Dès lors, on peut poser une question plus profonde encore: "pourquoi limiter au domaine de la sexualité le concept d'obscénité?" N'y a-t-il pas plein de phénomènes autour de nous, qui sont acceptés et même mis sur un piedestal, et qui mériteraient le qualificatif d'obscènes, beaucoup plus que les manifestations explicites de la sexualité humaine, qui après tout n'est rien d'autre qu'un phénomène naturel, sans lequel nous ne serions même pas là pour nous scandaliser? N'y a-t-il pas de l'obscénité dans la façon dont les journaux les plus sérieux créent l'événement à partir d'un petit fait insignifiant? Dans la façon où des meurtriers en puissance, qui n'hésiteraient pas, le moment venu, à offrir en holocauste des populations entières au nom de quelques idées qui ne sont même pas vivantes, sont adulés, respectés, et même élus par cette même majorité qui va décider de ce que tout le monde peut ou ne peut pas voir de la sexualité humaine? Dans la façon dont les guerres sont préparées, planifiées, à l'aide de moyens de destruction massive toujours plus sophistiqués? Dans la façon dont tout ce qui est fondamental dans la vie est laissé au second plan, au profit d'impératifs strictement économiques? Alors, si on veut parler d'obscénité, parlons-en, mais cessons d'être obsédés par l'unique sexualité, qui ne crée pourtant pas de radiations atomiques, qui ne fait pas mourir les gens de faim, qui bien au contraire, dans le tumulte et la frayeur générale, subsiste comme un des rares lieux encore intacts, où l'homme peut retrouver un vrai contact avec ses racines, celles de son animalité, qu'il n'a refusée que pour produire ce monde civilisé qui, dans plusieurs de ses traits, mériterait peut-être, à plus juste titre, le qualificatif d'obscène.

Pour citer, en terminant, de nouveau Miller: "La crainte, la culpabilité et le meurtre, voilà le vrai triumvirat qui régit notre vie. Qu'est-ce qui est obscène alors? Tout l'édifice de la vie telle que nous la connaissons aujourd'hui".

Pierre Bertrand

TRIBUNE FORUM

Le Sommet socio-économique

Au lendemain du Sommet socio-économique de l'Estrie, faites nous parvenir vos opinions et commentaires sur le déroulement, les conclusions ou le suivi de ce sommet. Toutes vos observations, sur l'un

ou l'autre des aspects de ce sommet, seront reçues favorablement. Envoyez vos lettres, bien identifiées, avec nom, adresse et numéro de téléphone à: La Tribune-Forum, 1950 Roy, Sherbrooke, J1K 9Z9.

la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

Le défi de Frank Miller

Denis Tremblay
Presse Canadienne

Le premier défi qu'aura à relever le nouveau chef du Parti conservateur ontarien consiste à réunifier toutes les tendances à l'intérieur de sa formation politique avant de s'aventurer dans une élection générale.

Les éditorialistes qui ont commenté la victoire de Frank Miller en fin de semaine, à Toronto, s'accordent également pour dire qu'il ne faut pas compter sur ce dernier même s'il parle français, pour faire avancer la cause du bilinguisme dans cette province qui compte 500,000 francophones.

Vincent Cliche, du *Soleil* de Québec, est d'avis que la "big blue machine" sort profondément divisée de ce congrès au leadership. "Les conservateurs l'ont emporté de justesse sur les progressistes, les régions rurales sur les centres urbains, les plus vieux députés sur les plus jeunes", écrit-il.

Considéré comme un admirateur du président Reagan, vendu aux mérites de l'entreprise privée et limitant l'Etat dans un rôle de soutien, c'est dans le domaine de l'économie que le nouveau premier ministre se sent le plus à l'aise. Il entend diriger l'Ontario dans cette voie au cours des prochaines années.

Cliche croit cependant qu'avant d'en arriver là, M. Miller devra d'abord panser les plaies de son parti et lui conseiller d'attendre à l'automne, avant de décréter un scrutin général. "Il ne devrait pas répéter l'erreur de John Turner qui a déclenché des élections après un congrès meurtrier à la direction libérale".

Michel Roy, de *La Presse*, prétend que Frank Miller est bien conscient de la nécessité de refaire non seulement l'unité du parti, mais aussi l'harmonie des tendances à l'intérieur du gouvernement et parmi les militants.

Son premier geste a été d'ailleurs d'inviter ses trois adversaires à faire partie de son nouveau cabinet. Roy ne croit pas que le nouveau leader PC puisse affronter l'électorat sans un Larry Grossman, qui a réussi à mobiliser les éléments les plus dynamiques du parti et un Roy McMurtry, apôtre du français en Ontario, sensible aux problèmes des femmes et des communautés culturelles.

L'éditorialiste de *La Presse* ne croit pas d'autre part, que M. Miller puisse compter sur une collaboration d'Ottawa aussi avantageuse que celle dont profitait M. Davis, alors que M. Mulroney doit se préoccuper d'avantage de l'Ouest et surtout du Québec qui lui ont manifesté un appui massif.

Enfin, les prochains gestes posés par M. Miller permettront vite de juger s'il est un premier ministre de transition ou l'homme politique qu'attendait le royaume conservateur.

L'éditorialiste du quotidien *The Gazette* trouve extrêmement timide l'engagement du nouveau leader PC face à la reconnaissance des droits linguistiques des francophones de l'Ontario.

Rappelant que M. Miller n'a promis que de continuer la politique de son prédécesseur en améliorant les services publics de langue française, *The Gazette* considère qu'il sacrifie tout simplement les droits

linguistiques de peur d'exacerber les tensions linguistiques.

"M. Miller se décrit lui-même comme un débrouillard, un brasseur d'affaires. Ce serait une bonne

chose pour l'Ontario et pour le reste du Canada s'il utilisait ces qualités pour reconnaître aux Ontariens de langue française leurs droits constitutionnels", écrit le

quotidien anglophone de Montréal. Pour Alain Dexter, du *Droit* d'Ottawa, la victoire de M. Miller doit être perçue comme l'expression d'une volonté des militants de la

base de rappeler à l'establishment du PC ontarien, la vraie nature de ce parti qui a été justement "anti-establishment".

Toutefois, l'éditorialiste apporte certaines nuances, et attirant l'attention sur le profil du groupe des 1.691 députés qui ont exercé leur droit de vote à ce congrès: âge moyen, 43 ans, 53 pour cent ont effectué des études post-secondaires, 72 pour cent sont de religion protestante et 60 pour cent gagnent plus de \$40,000 par année.

"On peut difficilement prétendre qu'il s'agit là du profil de l'Ontarien moyen, et lorsque l'organisation Miller déclare que ce dernier a été élu par une coalition de "gens ordinaires", il faut plutôt voir là, une lutte de "pouvoirs", écrit-il.

Quant à Jean-Louis Roy, du *Devoir*, il cherche à percer la personnalité de M. Miller à travers ses plus récentes déclarations sur les grandes questions politiques: fédéralisme, constitution canadienne, relations inter-provinciales, bilinguisme, etc.

Il retient cependant que le message du nouveau leader est d'abord et avant tout économique.

"Chantre inconditionnel de la libre entreprise, il se propose de tenir une politique entièrement axée sur le développement de l'entreprise privée. A la vérité, cette position assurera bien davantage le maintien du statu quo qu'elle inaugurerait une nouvelle manière de faire à Queen's Park", écrit-il.

Le directeur du *Devoir* note cependant que cette conception économique se conjugue avec d'importants engagements sociaux allant d'une politique de subsides aux garderies pour les familles à bas revenu, jusqu'au libre choix de l'avortement.



VENTS DU SUD

La ville moderne en Afrique noire

Nous connaissons tous la ville moderne: ses rues larges, pavées, avec trafic automobile intense, ponctué d'embouteillages; son centre commercial congestionné malgré la discipline des conducteurs, rythmée par les feux de circulation; ses trottoirs bondés de passants allant à leur travail ou à leurs emplettes; ses magasins aux vitrines attrayantes où contempler à loisir des étalages de marchandises variées; ses restaurants flamboyants, ses hôtels luxueux, ses cinémas rutilants, en alternance avec des édifices élevés pour appartements de résidence ou pour bureaux d'affaires; ses banques aux devantures majestueuses; ses temples religieux aux tours élancées, ses palais entourés de parcs où les titulaires du Pouvoir exercent le gouvernement et l'administration du pays; ses collèges et universités aux campus spectaculaires, ses hôpitaux géants; son secteur industriel situé en périphérie; ses quartiers résidentiels rivalisant entre eux par la beauté de leurs villas et la grâce de leur ornementation en arbres, fleurs et gazons; ses bidonvilles également, lui faisant

une ceinture d'autant plus épaisse que l'arrière-pays est plus misérable; enfin ses parias qui errent continuellement sur tout son territoire comme des mouches qui volent et se posent en désordre sur un espace saupoudré de sucre.

Ainsi surgit la ville moderne à un rythme accéléré en tous les pays de l'Afrique noire. Qu'est-ce qui rend ce phénomène possible? Evidemment, les Européens et les Nord-Américains tiennent à leur style de vie. Ils s'établissent dans la ville moderne pour diverses raisons: représentation diplomatique, coopération technique, exploitation industrielle et commerciale. Ils touchent souvent des revenus plus forts que dans leur pays d'origine parce que leur travail à l'étranger comporte des risques aux divers plans: santé, éducation des enfants, sécurité, etc. Ils sont nombreux, regroupant parfois 30% à 50% des hauts salariés de l'endroit. Ils exercent un pouvoir d'achat considérable et imposent le style de vie propre aux sociétés de consommation.

Ils sont également nombreux les Noirs qui adoptent ce même

style de vie. Ils l'ont connu en fréquentant les écoles, collèges et universités. Souvent même, ils ont étudié et vécu en Europe et en Amérique du Nord. Ils jouent un rôle important dans leurs propres pays comme financiers, industriels, commerçants, professionnels, administrateurs de l'Etat et politiciens. Ils sont les interlocuteurs directs des Blancs. Avec eux ils jouissent de la civilisation de l'abondance et, non seulement, ils ne veulent plus s'en passer, mais ils la revendiquent comme un droit, dans la conscience d'être les maîtres des lieux. Si les Blancs peuvent se permettre un si grand luxe à l'étranger, bien davantage encore les Noirs l'exigent pour eux puisqu'ils sont chez eux, légitimes propriétaires de leur pays. Ils habitent donc de luxueuses villas, se construisent des stades géants, voyagent en limousines conduites par des chauffeurs, s'entourent d'une nombreuse domesticité. En somme, ils se donnent la ville moderne. Or, tout cela coûte énormément cher. Car on édifie la ville moderne à une vitesse vertigineuse, souvent là où il n'y avait rien auparavant si

ce n'est la forêt. De plus — ainsi qu'on le vérifie pour la construction, au Nigeria, d'une centrale électrique évaluée à 1.2 milliard de dollars —, les matériaux en sont importés, sauf le sable qu'on mélange au ciment, et les contracteurs viennent de l'étranger.

Qui paie la note pour la construction et l'administration de la ville moderne? Ceux qui en jouissent, ces Blancs et ces Noirs, grands consommateurs de tous ses services? C'est plutôt l'Etat noir africain qui en assume la responsabilité financière. A cet effet, il touche des crédits offerts avec une certaine insistance par des bailleurs de fonds étrangers. Evidemment, l'Etat noir africain devra rembourser ces avances qui lui ont été faites. Mais, s'il a pu emprunter et, grâce à ces crédits, s'il a pu construire la ville moderne, c'est qu'il possède une source de revenus abondante et assurée, quoique limitée.

Abidjan, en Côte d'Ivoire, est une ville qui a belle allure. C'est un plaisir de la parcourir. Mais l'automobiliste qui file à grande vitesse en Mercedes sur une voie rapide, éprouve une

vive surprise, en arrivant aux limites de la ville, de ne pouvoir aller plus loin car il tombe, sans transition, sur une piste de terre envahie par la végétation, à peine utilisable par des piétons, des animaux ou des jeeps à quatre roues motrices. En effet, la ville moderne Abidjan a surgi au coeur de la nature équatoriale.

Ce bijou de ville compte 2,000,000 d'habitants: environ 100,000 Blancs venus de l'étranger, 100,000 Noirs qui mènent gros train de vie, un embryon de classe moyenne, petits marchands et petits fonctionnaires au nombre approximatif de 100,000, un autre groupe d'à peu près 100,000, ouvriers et employés aux modestes salaires, enfin le menu peuple vivant d'expédients, le plus grand nombre plongé dans la misère.

Qui donc fait les frais de cette magnifique construction qu'est Abidjan? Les habitants de l'arrière-pays.

L'Etat exploite principalement trois produits de la terre: la forêt tropicale, le café et le cacao. C'est sa poule aux oeufs d'or. Ainsi il finance la construction et l'administration de

la ville moderne. Il exploite sa poule au risque de la tuer. En effet, il épuise la forêt. Il affame la population. Jusqu'à maintenant, il a fait des affaires d'or. Il a vendu des produits à des prix avantageux, tant pour lui que pour ses bailleurs de fonds étrangers, mais il a mal rétribué la terre qui les a portés et les pays qui l'ont travaillé.

Qu'arrivera-t-il maintenant? Après avoir tué sa poule aux oeufs d'or, l'Etat découvrira-t-il de nouvelles sources de revenus pour financer la ville moderne?

De plus, un danger menace la ville. Les masses de l'arrière-pays, affamées par l'exploitation qu'on leur a fait subir et fascinées par la ville, l'envahissent et la rendent monstrueuse. La ville réussira-t-elle à faire cheminer sa population vers l'unité et la paix? N'éveillera-t-elle pas plutôt la conscience des masses à leur situation d'exploitées et, face à l'inconscience des puissants, ne les provoquera-t-elle pas à la conquête violente de leur liberté? L'affrontement culturel BLANC-NOIR n'envenimera-t-il pas ce conflit?

GERARD CAMBRON

••• SUPER SPÉCIAUX DE FÉVRIER •••



Invitation

à venir découvrir
un très beau choix
d'ameublement
3 pièces parmi:

75 MOBILIERS DE CUISINE
OU SALLE A MANGER

65 MOBILIERS DE
CHAMBRE

75 MOBILIERS DE SALON
ET SOFAS-LITS

GILLES
BOISVERT
MEUBLES

231 King ouest, Sherbrooke, 563-4743

MEUBLES
ET APPAREILS
ELECTRO-
MENAGERS

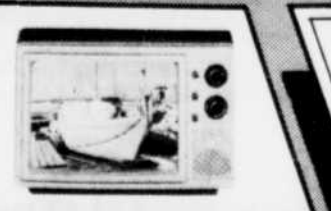
SUPER
SPÉCIAUX
Télécouleurs
chaînes
stéréophoniques
HITACHI
PANASONIC
MAGNAVOX
CANDLE
ELECTROHOME

SPÉCIAUX
MICRO-ONDES
GENERAL
ELECTRIC
PANASONIC



VT-32 MAGNETOSCOPE LUMINAR

TÉLÉCOULEURS
14" \$288
20" \$398



LAVEUSE,
SÈCHEUSE
A partir de
\$838

REFRIGÉRATEUR
14 P.L.C.U.
A partir de
\$598

CUISINIÈRES
30 POUCES
A partir de
\$478

LAVE-VAISSELLE
ENCASTRÉ
A partir de
\$398



Notes fiscales

Par Gérard Tessier

Livre blanc sur la fiscalité (1)

Après plus d'un an de délai, le Livre blanc sur la fiscalité des particuliers a finalement été présenté par le Ministre des finances du Québec, le 10 janvier dernier.

Ce document qui se veut avant tout un document de consultation se divise en deux parties, soit l'analyse de la situation actuelle et la présentation de la réforme proposée.

Analyse de la situation actuelle

Dans cette première partie, le Ministre fait ressortir les différents problèmes reliés au système d'imposition des particuliers au Québec. On peut résumer comme suit les principales constatations de cette analyse:

A) Niveau élevé de taxation

Le fardeau fiscal des québécois est très élevé. Ceci est dû à la taille du secteur public québécois. Ainsi, en 1983-1984, le gouvernement du Québec a dépensé 3 986\$ par habitant comparativement à 3 374\$ pour le gouvernement de l'Ontario.

B) Compétition, comparaison et choix des sources de taxation

Le régime de taxation québécois est en compétition avec le régime de taxation des autres provinces (surtout de la province de l'Ontario). De ce fait, de nombreuses comparaisons sont effectuées, comparaisons qui ne sont pas toujours à l'avantage du régime québécois. En faisant ces comparaisons, il ne faut cependant pas oublier que le choix des sources de taxation est différent d'une province à l'autre. Ainsi, un résident de l'Ontario paiera moins d'impôt sur le revenu qu'un résident du Québec. Par contre, il aura à payer des primes d'assurance-maladie (ces primes sont intégrées à l'impôt sur le revenu au Québec) et ses taxes municipale et scolaire seront plus élevées. Si on tient compte du coût de vie total d'un particulier, la comparaison est dans plusieurs cas avantageuse pour les particuliers québécois.

C) Situation fiscale des ménages québécois

Le Ministre des Finances reconnaît que le taux d'imposition s'appliquant aux hauts revenus est plus élevé au Québec. Il est surpris cependant que beaucoup de contribuables ayant un revenu très élevé paient très peu ou pas d'impôt au Québec.

Il reconnaît également le fait que les ménages ayant un revenu moyen ont perdu une partie de leur pouvoir d'achat parce que les exemptions personnelles n'ont pas été indexées jusqu'en 1979 et n'ont été indexées qu'en partie seulement depuis cette date.

Quant aux ménages à faible revenu, la situation est différente. Ce n'est pas un problème de surimposition puisqu'ils paient en général moins

d'impôt que s'ils résidaient dans une autre province. Leur problème est en fait plutôt un d'incitation au travail. Ainsi, une personne qui reçoit des paiements d'aide sociale a bien souvent peu d'intérêt à retourner au travail, son taux marginal implicite de taxation atteignant bien souvent 100%. Par ailleurs, une personne qui reçoit des paiements d'assistance sociale aura un revenu disponible égal sinon supérieur à une personne qui travaille au salaire minimum.

D) Intégration des régimes de taxation et de transferts

Le régime de taxation et le régime de paiements de transferts manquent d'intégration autant en ce qui concerne la couverture des besoins essentiels, que l'administration des programmes et la redistribution des revenus.

Sur le plan de la couverture des besoins essentiels, beaucoup de programmes se contredisent ou ont des définitions différentes de ce qu'on entend par besoins essentiels. Sur le plan de l'administration des programmes, la multiplication des programmes a engendré un régime de transferts complexes qui se caractérise par un appareil administratif lourd et la présence de nombreux intervenants. Sur le plan de la redistribution des revenus, certaines personnes bénéficiant de paiements d'aide sociale doivent en même temps payer de l'impôt sur le revenu.

E) Équité

Plusieurs mesures inéquitables peuvent être identifiées à l'intérieur du système de taxation des particuliers. Ainsi, le système d'exemptions personnelles n'est pas nécessairement approprié, les règles s'appliquant aux étudiants ne les incitent pas vraiment à poursuivre leurs études, les dégrèvements accordés aux contribuables leur permettant de réduire jusqu'à néant leur impôt à payer.

Nous verrons la semaine prochaine la seconde partie de ce document de travail.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. Fisc.
BELANGER, HEBERT

OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT
SHERBROOKE

Bâtiment commercial situé dans le parc industriel de Sherbrooke pouvant être divisé en trois (3) sections distinctes, avec possibilité de copropriété ou vente comme un tout.

18.600 p.l.c. — Usine de transformation de viande avec entreposage réfrigéré.

47.000 p.l.c. — Entreposage - marchandise sèche.

8.500 p.l.c. — Entreposage - produits congelés.

L'acquéreur pourra bénéficier de divers programmes de subventions pouvant totaliser près de 40% du prix d'achat des actifs immobiliers. Le terrain (superficie 467.406 p.l.c.) permet aisément de compléter des projets d'expansion future et même l'aménagement de nouvelles installations, type condominiums industriels. Depuis, il existe un accès direct à la voie ferrée.

Toute offre sérieuse sera considérée et un financement approprié est disponible. Pour de plus amples détails, n'hésitez pas à communiquer avec Alain Roy et/ou André Jarry au no. (819) 565-4740. 113473

CLOUTIER & ARSENAULT

comptables agréés

2021, King ouest, suite 200
Sherbrooke, J1J 2E6Marc Marcoux
C.S.

Les associés du bureau Cloutier & Arsenault comptables agréés, sont heureux d'annoncer que M. Marc Marcoux c.s. s'est joint à leur équipe.

M. Marcoux possède une expérience de 10 années dans le domaine de l'expertise comptable et il peut être rejoint en composant: 564-0384 113989x

7 % plus d'acier produit en 1984

BRUXELLES (AFP) — La production mondiale d'acier a augmenté de sept pour cent en 1984 pour atteindre 710 millions de tonnes métriques, a annoncé l'Institut international du fer et de l'acier (IISI) vendredi à Bruxelles.

La production mondiale est en hausse de 10 p.c. par rapport au creux enregistré en 1982, mais reste inférieure de 4,9 p.c. au record de 746,7 millions de tonnes atteint en 1979, précise l'IISI.

La part des pays en développement dans la production mondiale est en nette augmentation. La production d'acier de ces pays a atteint le volume record de 70 millions de tonnes en 1984, soit 28,3 p.c. de plus qu'en 1979, selon l'IISI.

La production américaine de 84,5 millions de tonnes accuse une augmentation de 10,0 p.c. par rapport à 1983.

FRANCHISE
STEAMATIC

Les services de nettoyage complets

Joignez-vous à une équipe de professionnels du nettoyage de draperies, meubles, tapis et dégâts causés par le feu et l'eau.

Franchise maintenant disponible dans votre région.

Si vous êtes énergique, ambitieux et désirez des revenus au-dessus de la moyenne, nous désirons vous rencontrer.

Appelez ou écrivez à:
M. THEBERGE
(519) 886-7900

STEAMATIC FRANCHISE LTD.

31, Durward Place
Waterloo, Ontario
N2L 4E5

48113

COMPTABLES
GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Corporation professionnelle
régie par le Code des professions



152, Notre-Dame est. Montréal, QC.
H2Y 3P6. (514) 861-1823

JULIEN MORIN, C.G.A.

5104, boul. Bourque, suite 103
Rock Forest, QC, J0B 2J0
(819) 564-8816

Michel Fortin

COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ
201, rue des Mésanges
R.R. 4 Sherbrooke, QC J1H 5H2
(819) 878-3521

Dumont,
Garon
& Associés,
C.G.A.

1891, rue Galt ouest,
Sherbrooke
566-6565
55, rue Adams,
Coaticook, 849-4894
124, rue St-James,
Danville, 839-2127

Lieutenant
Hamelin &
Associés,
C.G.A.

1120, rue Conseil,
Sherbrooke,
(819) 565-8333

NOUVELLE ADRESSE

Me ANDRÉ VAILLANCOURT
NOTAIRE

désire faire part à sa clientèle que ses bureaux sont maintenant situés au

36 SUD, RUE WELLINGTON

SUITE 200

566-8787

114048x

Sherbrooke

Me Jacques
BlanchetteMe G. André
GobeilMe Dominique
GueninMe Roger
FafardBLANCHETTE, GOBEIL,
GUENIN & FAFARD

AVOCATS

ont le plaisir d'annoncer à la population que leur nouvelle étude juridique sera dorénavant située au

36 sud, rue Wellington, suite 200

Sherbrooke, Qc, J1H 5C7 - 563-6666

AIDE JURIDIQUE ACCEPTÉE

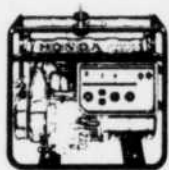
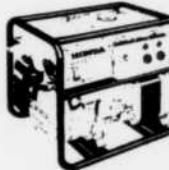
111926x

AU BEAU MILIEU D'UNE PANNE
D'ELECTRICITE, VOUS VOUS FELICITEREZ
D'AVOIR UNE HONDA

On se souviendra longtemps de cette panne. Elle a plongé des milliers de foyers dans l'obscurité, causé une perte importante d'aliments surgelés, rendu les pompes de vidange inutilisables, causé l'inondation des sous-sols et coupé le chauffage. C'est une expérience que vous ne voulez pas revivre. Mais si vous devez le faire, ce sera plus facile avec une génératrice Honda.

Elles ne vous laisseront pas en panne car toutes les génératrices Honda sont dotées de caractéristiques de fiabilité comme un vilebrequin sur roulements à billes durable, des chemins de cylindre en fonte et des segments de pistons plaqués chrome.

Avant de faire l'expérience d'une autre panne d'électricité, passez chez le détaillant de produits mécaniques Honda. Il vous montrera toute la gamme des génératrices Honda.



HONDA
Produits
Mécaniques

LOU-TEC

FLEURIMONT inc.

1500, rue Conseil, Fleurimont, 564-1500

**Nous
finançons**

BFD

Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD.

Besoin de financement?

- Augmentation du fonds de roulement?
- Refinancement?
- Expansion?
- Achat de terrain?
- Construction de bâtisse?
- Renouvellement d'équipement?
- Réparations majeures?
- Recherche et développement?
- Acquisition d'une entreprise?

Toute entreprise, si jeune soit-elle ou même établie solidement, peut avoir besoin d'un coup de pouce. La BFD le sait et se dit prête à intervenir. Comment?

Nous analysons votre projet (viabilité, risques, garanties, rentabilité, etc.) et ensuite nous pouvons vous aider avec des prêts à terme souples et conçus spécialement pour vous. Les prêts à terme de la BFD ne s'arrêtent pas aux taux d'intérêt. Voyez:

- Prêts à terme jusqu'à 20 ans
- Vous avez le choix:
 - taux flottant
 - taux fixe pour des périodes de 1, 2, 3, 4 ou 5 ans
 - combinaison de taux flottant et fixe.

- Un prêt à taux flottant peut être converti à taux fixe (au gré de l'emprunteur moyennant des frais minimes).

- Modalités de remboursement variées et flexibles établies selon la capacité de paiement de l'entreprise:
 - versements mensuels
 - versements saisonniers.

En vous adressant à nous pour du financement, vous pouvez être assuré d'obtenir des conditions avantageuses, souples, et susceptibles de sauvegarder votre marge de manoeuvre nécessaire à la croissance de votre entreprise.

Appelez-nous dès aujourd'hui:
(819) 565-4740
2532, rue King ouest
Sherbrooke (Qué.) J1J 2E6
The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE

Banque fédérale
de développementFederal Business
Development Bank

113485

Canada

Société
d'entraide économique
de Sherbrooke
Une institution inscrite à la Régie
de l'Assurance-Dépôts du Québec.

OFFRE
SPÉCIALE
LIMITÉE

**D'INTÉRÊT
DE PLUS**

QUE LE TAUX DU MARCHÉ! (Terme 1 an)

1/2% d'intérêt de plus pour un certificat de dépôt garanti régulier, 1/2% de plus pour un certificat de dépôt garanti en épargne-retraite «REER».

Communiquez avec un conseiller en placement au numéro:
819-566-6212.
Cette offre est valable jusqu'au 28 février 1985.



A travers le pays

• SQ: situation incontrôlable

MONTREAL (PC) — La direction de la Sûreté du Québec, avec à peine une centaine d'officiers non syndiqués, est incapable de reprendre le contrôle de sa flotte d'automobiles. Elle ne détient non plus aucun pouvoir pour régler le conflit qui oppose les policiers au gouvernement du Québec.

Le seul pouvoir du directeur Jacques Beaudoin et de ses adjoints est d'appliquer la convention collective, en coupant les salaires des policiers qui s'absentent de leur travail sans justification, comme ce fut le cas pour la manifestation du 21 novembre dernier, devant l'Assemblée nationale.

M. Beaudoin et ses collaborateurs, pour ne pas envenimer le conflit davantage, hésitent à appliquer rigoureusement le code d'éthique. Il est difficile, a-t-on appris hier au quartier général de la rue Parthenais, de mesurer avec exactitude l'impact de chacun des moyens de pression.

• Mirabel: conflit terminé

MONTREAL (PC) — Après 16 ans de luttes qui ont parfois dégénéré en violence, le conflit opposant les expropriés de Mirabel et le gouvernement fédéral est à toutes fins utiles réglé: Ottawa procédera à la rétrocession des espaces expropriés en trop et versera \$5 millions pour aider à rattraper le temps perdu en agriculture dans cette municipalité créée de toutes pièces lors de la construction de l'aéroport.

Même si le Centre d'information

et d'animation communautaire (CIAC) ne veut pas l'admettre, on s'entend généralement pour dire que les agriculteurs de Mirabel sortent vainqueurs de cette entente négociée entre leurs représentants et ceux du gouvernement.

C'est le CIAC qui s'était porté à la défense de ces agriculteurs lors de l'expropriation par le fédéral de 97.000 acres pour la construction de l'aéroport, dont seulement 17.000 ont servi.

• Pas les empreintes du reporter



Pat Ryan

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Un expert de la GRC a fait savoir vendredi au reporter Pat Ryan d'Atlantic Television System que des empreintes digitales relevées sur un sac contenant de la marijuana et qui se trouvait dans les bagages du premier ministre Richard Hatfield, n'étaient définitivement pas les siennes.

Le journaliste Ryan a indiqué, en plus, avoir confié aux enquêteurs des informations que possédait le réseau de télévision mais qui n'ont jamais été dévoilées au cours du procès. Il a refusé de donner plus de détails sur ces renseignements, car la GRC n'a pas terminé son enquête.

M. Ryan avait offert de son gré qu'on prenne ses empreintes digitales, après que le juge Andrew Harrigan, en déclarant mardi M. Hatfield innocent de possession de marijuana, eut déclaré qu'on pouvait accorder foi à un argument de la défense selon lequel M. Ryan aurait pu être la personne qui avait placé la drogue dans les bagages de M. Hatfield.

• Villes fleuries: 7e année

QUEBEC (PC) — Pour la septième année consécutive, le concours "Villes, villages et campagnes fleuries" sera tenu cette année au Québec sous les auspices du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Depuis son lancement en 1979, ce concours d'embellissement a intéressé de plus en plus de gens à chaque année, a souligné hier le ministre Jean Garon en lançant le concours 1985.

A la première année, le ministère a enregistré l'inscription de 178 municipalités. L'an dernier, 426 y ont participé, soit 85 villes, 194 villages et 147 campagnes. L'ensemble de ces localités représentaient 42 p.c. de la population du Québec. Ce mouvement a eu comme effet par ailleurs de faire tripler le chiffre d'affaires de l'industrie de l'horticulture ornementale.

• Leclerc refuse d'obtempérer

MONTREAL (PC) — Le journaliste Jean-Claude Leclerc a refusé hier d'obtempérer aux conditions que le directeur du quotidien Le Devoir Jean-Louis Roy avait posées pour le réintégrer dans ses fonctions d'éditorialiste.

En conférence de presse, en matinée, le président des journalistes, Jean-Pierre Proulx, s'est engagé à

déposer un grief le plus tôt possible afin que le journaliste puisse signer un éditorial à nouveau.

En raison des délais requis par la procédure de grief, le leader syndical a réitéré l'offre de confier à un tiers le règlement du conflit même si M. Roy a déjà refusé pour préserver la liberté et le mandat dévolu au directeur du Devoir.

• Exiger le bilinguisme à l'Ontario

OTTAWA (PC) — Le commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, estime que le Québec doit demander à l'Ontario d'accepter le bilinguisme institutionnel

lorsqu'arrivera le moment de négocier son adhésion à l'accord constitutionnel avec le gouvernement Mulroney.

Wilson étudie les implications d'un système de taxe sur la valeur ajoutée

MONTREAL (PC) — Le ministre des Finances fédéral, M. Michael Wilson, continue d'étudier les implications



Michael Wilson

d'un système de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et se montre

intéressé par une contribution différenciée des employeurs à la caisse d'assurance-chômage selon l'importance relative de l'emploi dans l'entreprise.

Ces deux questions ont transpiré des rencontres que M. Wilson a tenu hier à tour de rôle avec les représentants du Conseil du patronat et de la CSN, dans le cadre de ses consultations préalables au sommet national du mois de mars et à son budget du printemps.

A l'issue de ses discussions avec le Conseil du patronat, M. Wilson a déclaré que rien de révolutionnaire comme la TVA ne se retrouverait dans son budget du printemps.

"Il n'y aura pas d'introduction de la TVA sans un document de discussion complet et des consultations avec l'industrie" a-t-il dit.

La TVA est une forme de taxe de vente utilisée en Europe pour financer les institutions du Marché Commun, et l'an dernier, elle fut proposée par l'Institut C.D. Howe pour remplacer la taxe de vente fédérale de 10 pour cent imposée aux manufacturiers.

Plus tard, en fin d'après-midi, M. Wilson se déclarait satisfait de sa rencontre avec la CSN, quoiqu'il y ait eu des points de divergences et d'autres de consensus.

Par ailleurs, M. Gyslain Dufour, vice-président du CPQ, a déclaré avoir notamment rappelé les engagements des conservateurs à l'égard de la petrochimie québécoise. Il a souligné que passé le délai du 31 mars, toute aide temporaire ne serait plus acceptable et que des solutions permanentes devaient maintenant être implantées.

M. Dufour affirme ne pas comprendre le débat portant sur l'absence d'un canal privilégié pour acheminer les doléances du milieu des affaires au cabinet.

Respect de la Charte: les minorités n'auront pas à recourir à la justice

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice et procureur général du Canada, M. John Crosbie, estime qu'il est faux d'affirmer que les groupes minoritaires devront s'en remettre aux tribunaux pour faire respecter la Charte des droits et libertés après le 17 avril prochain.

Après avoir repoussé les affirmations de l'ancien solliciteur général libéral, M. Robert Kaplan, le ministre Crosbie a indiqué que la décision de permettre aux citoyens de se prononcer sur certaines applications de la Charte, comme il l'annonçait dans un document déposé jeudi aux Communes, n'avait rien de répréhensible et ne constituait en rien une négation des droits à l'égalité.

"Un document de consultations a été déposé, a-t-il dit, afin de permettre au public d'exprimer ses vues sur certaines questions importantes, qui ne sont pas tout à fait claires."

M. Kaplan est revenu à la charge en soulignant que l'approche consultative violait l'essence même de la Charte des droits et libertés "en exposant les groupes aux conséquences contre lesquelles la Charte est censée les protéger".

COURS LOTUS 1-2-3

(Individuels ou en groupes)

d'une durée de 15 heures

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, s'adresser à:



(819) 564-4003

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1985-1986

Inscription avant le 1^{er} mars 1985

L'ITHQ offre six (6) programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation du Québec (scolarité gratuite).

Enseignement collégial (durée: 3 ans)

- 414.00 Tourisme
- 430.01 Techniques de gestion hôtelière
- 430.02 Techniques de gestion des services alimentaires

Enseignement secondaire — professionnel long (durée: 2 ans)

- Cuisine professionnelle
- Pâtisserie-boulangerie
- Service de restaurant

L'institut sanctionne également le programme suivant:

Cours de cuisine québécoise (durée: 1 an)

Conditions d'admission générales

- Résider au Canada
- S'inscrire avant le 1^{er} mars 1985
- Se qualifier auprès du Comité de sélection

Conditions d'admission spécifiques:

Enseignement collégial: Avoir réussi la 5^e année du secondaire avec le cours de mathématiques 522 (plus chimie 442 ou 462 pour le programme 430.01)

Enseignement secondaire — professionnel long: Avoir réussi la 4^e année du secondaire général ou professionnel long avec le cours de mathématique 412

Cuisine québécoise: Avoir réussi la 5^e année du secondaire avec la mention "Cuisine professionnelle 1" (avant 1979 mention "Cuisine professionnelle 2")

OU

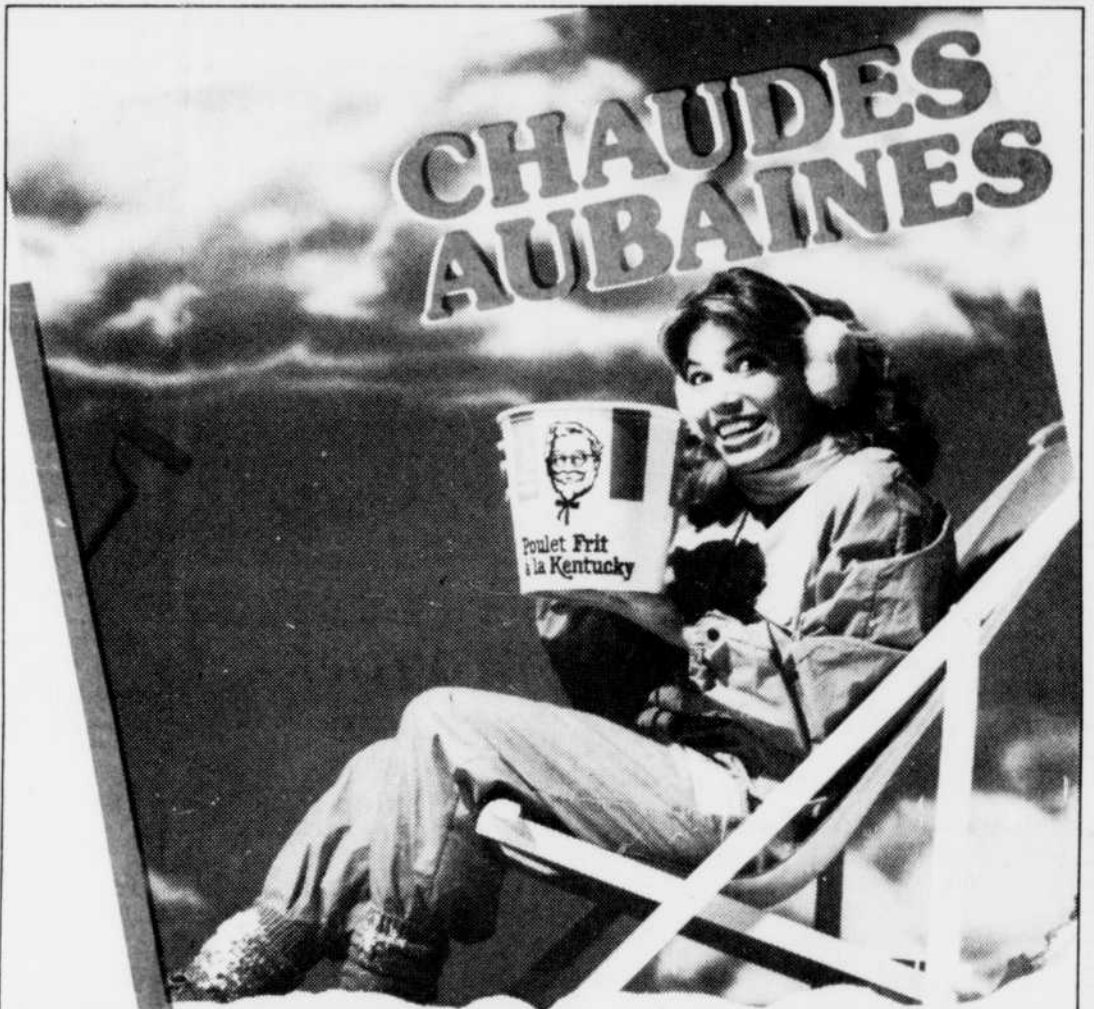
Avoir réussi tous les cours de cuisine des programmes de l'enseignement collégial 430.01 ou 430.02

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue Rigaud
Montréal, H2L 4P3
Téléphone: (514) 873-4163

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.

Québec



GOÛTEZ

1,00 \$

Économisez sur le Diner (3 morceaux de Poulet Frit Kentucky, frites, salade et pain) en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Diner jusqu'au 3 mars 1985

Oui mon Colonel!

DÉGUSTEZ

Spécial 7,77 \$

pour 4: seulement pour une Boîte Économique de 9 morceaux de Poulet Frit Kentucky et 2 salades de 250 ml au choix en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Spécial pour 4 jusqu'au 3 mars 1985

Oui mon Colonel!

SAVOUREZ

2,00 \$

Économisez sur un Baril de 20 morceaux de Poulet Frit Kentucky en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Baril jusqu'au 3 mars 1985

Oui mon Colonel!

Poulet Frit Kentucky

• Postiers au vote

OTTAWA (PC) — Les 23.000 postiers du pays vont faire savoir par vote, entre les 15 et 25 février, s'ils favorisent ou non un débrayage général.

• Scribe candidat

MONTREAL (PC) — Une journaliste du Journal de Montréal, Monelle Saindon, a annoncé hier sa candidature en vue de l'Assemblée d'investiture du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Maisonneuve.

"J'ai choisi la politique parce que mon expérience de journaliste m'a entraînée sur toutes les scènes de l'action sociale. J'ai vu, j'ai touché, analysé, dénoncé les problèmes de notre époque. Maintenant, j'ai envie de proposer des solutions, de participer activement à notre devenir", a-t-elle dit en conférence de presse.

MAINTENANT chez PNEUS BELMONT

FREINS ET SYSTEME D'ÉCHAPPEMENT



Garantie à vie pour le même propriétaire de la voiture

CHANGEMENT D'HUILE ET GRAISSAGE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

POUR TOUTS GENRES DE VOITURES

PAR UN MÉCANICIEN CONSCIENTIEUX ET COMPÉTENT.



Serge Audet



PNEUS BELMONT INC.

930 sud, rue Wellington
Sherbrooke, Qc, (819) 563-8644

PROBLEME DE STRESS

CONSULTEZ NOS PROFESSIONNELS EN ACUPUNCTURE



CLINIQUE YVES LEBLANC

PLUS DE 10 CLINIQUE A VOTRE SERVICE

TÉL.: 1-800-361-1531

CLAUDE GENDREAU DR AC. P.H.

SHERBROOKE: 12, 7e AVENUE SUD

564-6686

GEORGES CARON DR AC. P.H.

MAGOG: 19, PLACE DU COMMERCE

843-6919

ÉCOUTEZ CIMO 106 DE 10.30 A 12.30

CLINIQUE SANTÉ DE 5.30 A 7.30

8 aéroports interdits aux avions des pays de l'Est

OSLO (AFP) — La Norvège a décidé de fermer huit de ses aéroports aux avions des compagnies aériennes des pays de l'Est, a annoncé, vendredi, M. Nils Oedgaard, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre norvégien, en accusant des avions de ces pays de se livrer à des activités d'espionnage.

Les autorités norvégiennes, a déclaré M. Oedgaard, détiennent la preuve que des avions civils des pays socialistes ont régulièrement espionné les bases aériennes norvégiennes situées à proximité des aéroports civils.

La technologie actuelle permet à un avion civil stationné normalement d'écouter les communications militaires des bases aériennes voisines des aéroports civils, a indiqué le secrétaire d'Etat.

Dorénavant, seul l'aéroport international d'Oslo-Fornebu restera ouvert aux avions des pays de l'Est, précise-t-on officiellement à Oslo. Pour les autres aéroports, à l'exclusion des huit aéroports où leur

sont fermés, les compagnies concernées devront demander à chaque fois une autorisation d'atterrir aux autorités militaires norvégiennes.

Les huit aéroports interdits depuis jeudi aux avions des pays socialistes sont ceux de: Bardufoss (à 50 km au sud de Tromsø, où se trouve une grande base militaire), de Gardemoen (près d'Oslo), de Vaernes (près de Trondheim), de Bodø (siège du commandement en chef des forces norvégiennes), d'Evenes (en face de Narvik), de Flesland (près de Bergen), de Sola (dans la banlieue de Stavanger) et de Torp (près de Sandefjord).

Ombre sur les négociations américano-soviétiques...

WASHINGTON (AFP) — Les nombreuses violations par l'URSS des traités existant sur le désarmement jettent une ombre sur les prochaines négociations américano-soviétiques, a estimé vendredi M. Kenneth Adelman, directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armements.

M. Adelman a fait ce commentaire alors que le gouvernement Reagan s'apprêtait à rendre public un rapport au Congrès critiquant ces violations, notamment celles relatives au traité de 1972 sur les missiles anti-balistiques (ABM), et plus spécifiquement la construction d'un nouveau radar géant près de Krasnoïarsk, au nord de la Mongolie.

La question du respect par les Soviétiques (de ces traités) jette une ombre sur tout l'horizon du contrôle des armements, a déclaré à la presse M. Adelman à propos de ce rapport, qui mentionne six nouvelles violations s'ajoutant aux sept dont faisait état il y a un an un premier document.

En outre, la Maison blanche enverra la semaine prochaine au Congrès un rapport secret détaillant quelques violations supplémentaires, a-t-on appris de bonne source.

L'intégrité du processus de contrôle des armements est menacée si les Soviétiques ne changent par leur attitude dans ce domaine, a ajouté M. Adelman.

Le rapport, dont la diffusion a

été plusieurs fois retardée ces derniers mois, est rendu public un peu plus d'un mois avant la reprise à Genève, le 12 mars prochain, des négociations entre Moscou et Washington sur le désarmement.

Il précise notamment, a-t-on indiqué de bonne source, que le nouveau radar géant soviétique et la façon dont il est exploité violent clairement les clauses du traité ABM prévoyant la mise en place par l'URSS et les Etats-Unis d'un seul système de défense anti-balistique (l'URSS a déjà un système en place près de Moscou). Le rapport publié l'année dernière indiquait seulement que ce radar violait presque certainement le traité ABM.

Moscou estime, de son côté, comme l'a réaffirmé jeudi le président soviétique Constantin Tchernenko à la chaîne de télévision américaine CNN, que le projet américain de bouclier stratégique met en danger le traité ABM.

Le rapport accuse par ailleurs Moscou de violations dans le domaine des armes chimiques, d'avoir testé un nouveau missile intercontinental (SS-24) et déployé le missile intercontinental SS-16 en violation de l'accord SALT-2, et d'avoir dépassé la limite convenue pour les bombardiers stratégiques (appendice à l'accord SALT-2) en produisant trop de bombardiers Backfire.

Nikolai Chtchelokov s'est suicidé avec un fusil de chasse

MOSCOU (AFP) — L'ancien ministre soviétique de l'Intérieur Nikolai Chtchelokov, dont les obsèques ont eu lieu dans la plus grande discrétion à la mi-décembre à Moscou, s'est suicidé à l'aide d'un fusil de chasse, a-t-on appris vendredi de source proche des milieux judiciaires soviétiques.

L'ex-général, qui était âgé de 74 ans, devait être jugé pour corruption, après avoir été dégradé le 6 novembre dernier. Il avait été limogé en décembre 1982 par le numéro un soviétique de l'époque Youri Andropov, un mois après la mort de Leonid Brejnev dont il avait été le ministre de l'Intérieur pendant 14 ans. Il avait été exclu du Comité central du parti en juin 1983.

Témoins

Des témoins oculaires avaient rapporté le 15 décembre que Nikolai Chtchelokov avait été enterré le jour même au cimetière de Vaganovskoe à Moscou. La cérémonie avait été brève et entourée d'un important dispositif de police, avaient-ils indiqué. Contrairement à la tradition, le cercueil de l'ancien ministre était fermé avant l'inhumation, ce qui avait fait naître des spéculations sur un suicide. Sa mort n'a jamais été annoncée officiellement.

Selon une source proche des milieux judiciaires, Nikolai Chtchelokov

s'est donné la mort quelques jours après que son fils, qui est officier de police, eut été arrêté pour concussion.

Dégradation

L'ancien ministre, qui s'était vu confisquer ses armes lors de sa dégradation militaire, s'est rendu le 13 décembre chez sa belle-fille, indique-t-on de même source. Il s'est alors emparé du fusil de chasse de son fils et s'est tiré une charge de chevrotine dans le cou.

La disgrâce de l'ex-général, fin 1982, avait provoqué un tel scandale que son épouse se serait suicidée, selon des sources soviétiques dignes de foi.

Il était reproché à Nikolai Chtchelokov d'avoir été au centre d'un vaste réseau de corruption, dont la découverte avait conduit Andropov à limoger des dizaines de policiers véreux. L'ancien ministre aurait amassé une fortune considérable en bijoux et objets de valeur, qui ont été saisis à son domicile, selon diverses sources soviétiques.

La RAF exécute le patron de l'industrie aéronautique

BONN (AFP) — La RAF (Fraction armée rouge) a franchi, vendredi, en Allemagne fédérale, un nouveau degré dans l'offensive terroriste en Europe de l'Ouest en logant une balle dans la tête du patron de l'industrie aéronautique, M. Ernst Zimmermann, qui est décédé des suites de l'attentat.

Comme pour une exécution sommaire, l'homme d'affaires de 55 ans, personnalité symbolique de la machine militaire de l'OTAN — selon le jargon de la RAF — a été abattu, à son domicile de la banlieue de Munich, par un commando — un homme et une femme. M. Zimmermann s'apprêtait à partir pour se rendre à son bureau.

L'assassinat du général Audran

Une semaine plus tôt, rentrant de son travail et, notamment, d'un voyage d'affaires à Bonn, le général français René Audran, coordinateur des ventes d'armes françaises à l'étranger, était assassiné devant sa maison de la région parisienne, atteint de quatre balles tirées presque à bout portant.

Pour nombre d'experts ouest-allemands de la lutte anti-terroriste, les deux attentats, en France et en RFA, sont le début de l'escalade attendue depuis des mois en Europe de l'Ouest, France, Belgique et Portugal compris.

L'offensive, selon ces sources, a

été ouverte sur le front des prisons. Depuis le 4 décembre, plus d'une trentaine de détenus, membres de la RAF ou sympathisants, observent une grève de la faim dans le but déclaré d'obtenir leur regroupement.

Comme pour les huit grèves précédentes de la RAF depuis 1973, les autorités y voient un prétexte pour soutenir la lutte armée à partir des cellules.

La grève de 1981, notamment, s'est accompagnée de 26 attentats incendiaires ou à l'explosif. La grève en cours a déjà connu, sur le deuxième front ouvert par des sympathisants actifs, quelque 60 attentats matériels, en moyenne un par jour.

Document révélateur

Un document trouvé dans une planque de la RAF, lors de l'arrestation de six de ses ténors, en juillet 1984, à Francfort, et publié récemment par la police, dévoile la conception suivante: nous, qui constituons le front à l'extérieur, lan-

çons l'offensive contre l'infrastructure de la machine militaire tandis que les prisonniers entament leur mission: la grève de la faim.

Dans cette même planque, a ré-

véle le parquet fédéral, on avait trouvé des listes de personnes à abattre en Europe, entre autres une fiche au nom d'Ernst Zimmermann.



Revenu Canada
Douanes et Accise

Revenue Canada
Customs and Excise

Boutiques hors taxes

Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise, invite les personnes intéressées dans l'établissement et dans l'exploitation d'une boutique hors taxes à soumettre leur candidature. L'emplacement des boutiques hors taxes à la frontière terrestre est situé aux endroits suivants:

Huntingdon • Roosville
Colombie-Britannique

Carway
Alberta

Regway
Saskatchewan

Clair • Andover • St. Croix
Nouveau-Brunswick

Beaver Creek
Yukon

De plus, les candidatures seront acceptées pour l'exploitation d'une boutique hors taxes à proximité de tout bureau frontière n'étant pas déjà pourvu de boutiques et pour des projets d'établissement de boutiques qui n'ont pas encore fait l'objet d'appels de candidatures dans les provinces et le territoire participants: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nouveau-Brunswick et Yukon.

Les intéressés peuvent se procurer une trousse de renseignements d'usage au bureau des douanes des endroits susmentionnés ou auprès du bureau régional, Douanes et Accise, de l'une des localités suivantes:

Halifax, Fredericton, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Vancouver et Whitehorse.

Les demandes pour l'établissement et l'exploitation d'une boutique hors taxes doivent être présentées sur le formulaire L25, fourni dans la trousse de renseignements d'usage. Les demandes, dûment formulées, doivent être postées le ou avant le 4 avril 1985 à l'adresse suivante:

Ministère du Revenu national
Douanes et Accise
Programme des boutiques hors taxes
4^e étage, Edifice Connaught
Avenue Mackenzie
Ottawa (Ontario) K1A 0L5

Canada

BAS-CULOTTES SECRET

15% à 25% de rabais
chez Eaton

Composez 563-9555
En vigueur jusqu'au
samedi 16 février

• Modèle 4290. Bas-culotte Secret à culotte de soutien. Jambes en nylon diaphane, culotte en spandex "Lycra", pieds sandale. Beige, taupe, sable, crème, vanille, gris clair. Tailles A, B, C, D.
Prix courant Eaton 2.95
2^{de} ch. 3 pour 6^{de} 6 pour 13^{de}

• Modèle 4280. Bas-culotte Secret à culotte de soutien. Jambes en nylon diaphane, culotte en spandex "Lycra", pointes renforcées. Beige, taupe, blanc, gris clair. Tailles A, B, C, D.
Prix courant Eaton 2.95
2^{de} ch. 3 pour 6^{de} 6 pour 13^{de}
Non représenté.

• Modèle 4250. Non représenté. Bas-culotte "Nude" Secret. Tout diaphane, pieds sandale, jambes en tricot 20 deniers, fourche doublée coton. Beige, taupe, gris clair, sable, crème. Tailles A, B, C, D.
Prix courant Eaton 2.35
1^{re} ch. 3 pour 5^{de} 6 pour 10^{de}

• Non représenté.
1.00 de rabais! Modèle 4835. Bas-culotte "Silky Supreme Colour Collection". Culotte en nylon et spandex "Lycra", jambes avec un peu de spandex "Lycra", pointes invisibles, fourche 2 doublée coton. Beige, sable, crème, hêtre. Tailles A, B, C, D.
Prix courant Eaton 4.00
2^{de} ch. 3 pour 8^{de}

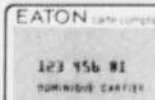


OSOIEIL
CHEZ
EATON



Eaton au Carrefour de l'Estrie.
Rayon 201.
Venez ou téléphonez 563-9555

La Direction du magasin Eaton au Carrefour de l'Estrie s'excuse, auprès de ses clients, pour tout inconvénient causé par les travaux en cours présentement dans l'aire de stationnement attenante à son édifice. A titre d'information, il reste de l'espace de stationnement derrière le magasin. Merci pour votre patience et votre compréhension.



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes American Express et Visa sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

d'une ligne à la page
PUBLICITE ☐ PUBLI REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

LES MEUBLES TOUSIGNANT



Récemment avait lieu le tirage de la promotion "Revue Ménage '84" chez Les Meubles Tousignant Inc. Les heureux gagnants sont dans l'ordre habituel, Joanne Archambault, qui se mérite un lave-vaisselle Admiral, au centre M. Léo-Paul Tousignant, et M. Bertrand Beaulieu, gagnant d'un four micro-ondes Toshiba. N'apparaît pas sur la photo, Lana Fontaine, heureuse gagnante d'une chaise sur billes. Félicitations à tous ces gagnants!

113479

114438